

## Relevé de décisions de l'ADIREM des 17 et 18 mars 2008

- Le **séminaire 2009** aura lieu les 13 et 14 juin 2009. Plusieurs IREM sont prêts à l'accueillir : Corte - Lyon - Strasbourg. Le lieu sera fixé lors du séminaire de Limoges.

- Les **journées APMEP 2008** se déroulent à La Rochelle. Le bilan de la participation des IREM aux journées de Besançon amène à proposer que les IREM qui veulent être représentés réservent un grand stand commun. Il s'agit pour l'instant de Paris7-Besançon-Lyon-Rouen-Poitiers-Clermont-Ferrand-Rennes et Brest.

Jean Souville s'occupe de mettre en oeuvre cette résolution. La présentation des IREM préparée pour ICME sera réutilisée pour le livret du congressiste (chaque exposant étant présenté dans ce livret).

### - Budget

- Répartition complémentaire des subventions de fonctionnement adoptée :

Didactique **1500 €**(première demande complète), Collège : **1200 €**(complément), C3I : **500 €**(complément), Epistémologie et Histoire des sciences + géométrie (complément) : **500 €**, Séminaire ADIREM (complément pour compenser le désistement de l'UFR sciences de Limoges) : **500 €**, Subventions pour participation à ICMÉ : **3000 €**

Vote : unanimité moins 2 abstentions

Une lettre d'explication justifiant les compléments doit être rédigée à l'intention de l'université de Dijon : René Cori s'en charge. Les conventions doivent être signées à nouveau.

**Les organisateurs des colloques concernés par ces décisions doivent immédiatement prendre contact avec Mme Besse à Dijon :**

**iremsecr@u-bourgogne.fr**

- D'ici le mois de juin, il FAUT faire un prévisionnel pour justifier la réaffectation des reliquats (10000 €). Françoise Guimier veut bien centraliser les propositions.

Il faudra budgétiser des actions et les décrire dans un texte d'accompagnement.

- Reprise de contact prévue avec la DGES pour revoir le financement de l'ADIREM

### - Commissions Inter-IREM

Il est rappelé que chaque commission doit être rattachée à un IREM.

Rappel de la procédure : communiquer la liste des membres des commissions, et le calendrier des réunions à venir. Interlocuteur unique pour le rectorat : le directeur de l'IREM.

Le calendrier de l'année prochaine arrêté en décembre subit une petite modification suite au week-end spécial CII de cette année.

- L'ADIREM de mars aura lieu seulement sur une journée, le lundi 16 mars 2009

- Les journées communes à toutes les CII seront vendredi 13 et samedi 14/03/2009.

- La réunion des responsables de CII avec le bureau de l'ADIREM aura lieu le samedi 14 mars 2009 en fin d'après-midi.

### - Groupe sur l'épreuve pratique

Les résultats des groupes qui travaillent seront publiés sur le site de l'ADIREM avec un format commun. Les productions seront relues lors du séminaire de Limoges puis mises en ligne afin de constituer une base de ressources sur le sujet. Il en sera tiré un ouvrage papier ensuite.

Toute personne voulant contribuer au groupe de travail en vue d'une publication sur le site, peut envoyer ses productions à D. Tournès.

- **Séminaire 2010 au CIRM lié au colloque pour les 20 ans de Repères.** Le principe en a été retenu. Il faut trouver un thème au colloque qui soit fédérateur comme par exemple : diffusion des maths.

- **Comité Scientifique.** Les informations du CS ont été données par Jean-Pierre Raoult. La SMAI a désormais un nouveau représentant (qui succède à Jean-Marie Crolet) : Sidi Mahmoud Kaber (laboratoire Jacques-Louis Lions, UPMC), spécialiste en analyse numérique.

- **Le site des IREM.**

Jérôme Germoni présente l'état d'avancement des travaux dont il a été chargé avec Nicolas Saby et Christian Mauduit.

Les directeurs d'IREM sont invités à consulter le site expérimental (même adresse que le précédent avec www1 au lieu de www, à contacter le webmestre (Germoni) pour tout commentaire et obtenir un accès au domaine réservé des directeurs.

JG propose de "bricoler" une solution provisoire pour navirem (ex-publirem) et de favoriser l'interaction entre CI3M et intergéomé (exploration pour préciser le projet).

- **Nomination** à l'IREM de Toulouse de Xavier Buff (maître de conférences à l'université Paul Sabatier), en remplacement d'André Antibi : unanimité.

- L'association **Animath** appelle à un renforcement de ses liens avec les institutions telles que les IREM et en particulier demande à l'ADIREM de désigner un nouveau représentant officiel à son CA (l'actuel, J.-P. Cardinal, arrivant à la fin de son mandat de directeur de l'IREM de Paris-Nord). Le représentant de l'ADIREM au CA d'Animath sera une personne du groupe « coordination des actions de diffusion des maths » dont les membres sont pour le moment : Patrick Frégné, Christian Mauduit, Nicole Bardy-Panse, Frédérique Plantevin, Le représentant sera nommé ultérieurement.

- Abdelkader Necer et Jean Souville viennent prêter main forte à Patrick pour le groupe formation continue.

- Le principe d'une lettre ouverte au ministre de l'éducation nationale sur le projet de nouveaux programmes de l'enseignement primaire est retenu. A partir d'un projet établi en séance par Agnès Lenfant et Claude Lobry, René Cori, Alex Esbelin et Jérôme Germoni sont chargés de rédiger une lettre qui sera soumise à l'approbation des collègues par courrier électronique. [*Le texte finalement adopté est maintenant en ligne sur la page d'accueil du site du réseau.*]

- Les mandats du président et de la vice-présidente de l'ADIREM prennent fin en décembre 2008. Les successeurs potentiels sont appelés à se faire connaître. Les nominations interviendront à l'ADIREM de septembre.

A l'issue de la réunion, le bureau a décidé d'accéder à la demande de J.-L. Maltret de permettre d'utiliser le serveur des IREM à Marseille pour héberger les sites des IREM de Reims et de Rouen qui ont des soucis avec leurs universités respectives.